

■ SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

Une lycéenne de 16 ans donne ses cheveux pour une cause solidaire

Rhéa Vergeer-Hopley, habitant à Saint-Même-les-Carrrières, est une jeune lycéenne de 16 ans, scolarisée au lycée Saint-Paul à Angoulême. Depuis plusieurs mois, elle a manifesté l'envie de faire un don de cheveux naturels permettant de créer des perruques à prix très réduit pour des personnes atteintes de cancer «car une vraie perruque coûte très cher et reste inaccessible à de nombreuses familles».

Elle a trouvé une association qui plaît beaucoup, «Short Hair Don't Care», créée par des étudiants de l'Université Kedge Business School à Bordeaux, antenne de l'association «Cheer Up». «On peut y envoyer un minimum de 25 centimètres de cheveux que les étudiants utiliseront pour créer des perruques totalement gratuites pour des jeunes atteints d'un cancer, explique-t-elle. J'aimerais faire un peu plus qu'envoyer mes cheveux, en informant le plus de monde possible pour faire ce type de dons car j'ai remarqué que c'est encore peu répandu en Charente. C'est ainsi que j'ai invité la presse dans le salon d'une coiffeuse de Jarnac «Idées D'L», pour faire partager ce sujet qui me tient à cœur.»

Un moment émouvant pour Rhéa: après une préparation minutieuse, ce sont des mèches de 55 cm qui ont été coupées et soi-



Rhéa, émue et ravie de ses mèches de cheveux prêtes à partir.

Photo CL

gneusement emballées. Dans un an environ, elle recommencera le même don. «Afin de sensibiliser mes camarades, et avec le soutien du personnel du lycée, j'ai mis en place une action annuelle au sein de l'établissement. Les mèches sont envoyées à notre perruquière

partenaire à Lyon, au lycée des Métiers des Arts de la Coiffure, où depuis 3 ans, les élèves ont lancé un projet «Le Bien-Être Parten'hair et Solidaire».

La confection d'une perruque nécessite deux à trois semaines de travail.

■ JARNAC

L'ensemble scolaire Saint-Pierre a fait un don au Secours populaire

Les élèves de l'ensemble scolaire Saint-Pierre (primaires et collège) ont participé à Pâques à l'opération «Bol de riz». «Un repas pique-nique spécial, en plein air, avec la participation active des élèves, qui a permis de réaliser un bénéfice sur notre budget intendance», confient les directrices Valérie Strohenger et Agnès Cheminade. L'établissement a décidé d'en faire don au Secours populaire. Un chèque de 830,05 € a été remis à Madeleine Rouhier, secrétaire générale du Secours populaire Charente. Émue et ravie, elle a remercié les généreux donateurs, en précisant que ce don serait destiné à aider des enfants en difficulté pour profiter de séjours en vacances.

En remplacement de la tradi-



Enfants et enseignants ravis de remettre ce chèque au Secours populaire.

Photo CL

tionnelle kermesse, un spectacle sera proposé le dimanche 27 juin dans le parc du collège; les 1er et

2 juillet, l'association des parents d'élèves organisera des stands de jeux pour les enfants.

■ ANGEAC-CHAMPAGNE

Le Jardin de l'Ouche attire plusieurs centaines de visiteurs

Favorisé par une météo estivale, le Jardin de l'Ouche de la famille Leoty à Roissac a attiré quelques centaines de visiteurs ce week-end. Outre la balade dans un univers fleuri de deux hectares environ, «La transmission des savoirs» était à l'honneur avec des démonstrations de taille de la pierre animée par Jean-Christophe Chatagnon, tailleur à Saint-Même (Photo CL); avec la création de superbes patchworks présentés par Jacqueline Breuillet de Genté; avec les savons des Jardins d'Arhada à Petit-Palais (Gironde), une petite pépinière gérée par une passionnée des plantes, en particulier, une belle collection de lavandes et arbustes peu communs. Ces trois passionnés ont attiré la curiosité des visiteurs.



■ CHASSORS

Les conseillers ont élu un quatrième adjoint

Jeudi dernier, un des points à l'ordre du jour du conseil municipal consistait à l'élection d'un 4^e adjoint. Patrick Lafarge, le maire, a proposé au conseil Jean-Maurice Sabater. Il a été élu. Il rejoint l'équipe existante avec Nathalie Daunas, première adjointe (espaces verts, cimetière, patrimoine), Eric Verger, 2^e adjoint (communication, internet, finances, Echo de Chassors), Stéphanie Lacoste, 3^e adjointe (CCAS, vie locale, organisation cérémonies). Jean-Maurice Sabater est conseiller municipal depuis 2014. Lors du dernier mandat, Patrick Lafarge l'a nommé conseiller délégué. Il est chargé des écoles mais appartient aussi à différentes commissions: voirie, entretien chemins, assainissement, eaux pluviales et usées, sécurité routière, le personnel à gérer, recrutement notation, finances, préparation des budgets, appels d'offres, Sdeg électricité-gaz. «L'an prochain, la



Jean-Maurice Sabater devient le 4^e adjoint de l'équipe. Photo CL

commune entreprend d'importants travaux d'aménagement du bourg de Luchac. J'ai besoin d'un bras droit. Jean-Maurice va donc œuvrer à mes côtés. Il rejoint l'équipe des adjoints», confie le maire.

■ LIGNIÈRES-SONNEVILLE

La future commune nouvelle prend forme

Le dernier conseil municipal a permis de faire un point sur l'avancée de la fusion entre Lignières-Sonneville et Ambleville. Objectif: construire un budget commun en 2022. Au niveau fiscalité, les taux des deux communes tendront vers une équivalence progressive. Ces taux s'ajusteront sur une période de trois ans et seront, au final, de 41,59 % pour le foncier bâti et de 48,22 % pour le foncier non bâti. Le projet de charte commune a été transmis aux deux conseils municipaux le 8 juin pour être finalisé le 14 juin avec un vote d'adoption par les élus des deux communes.

Autre gros dossiers: le projet «Dudognon», ensemble de bâtiments «en péril». Un rendez-vous avec l'architecte des Bâtiments de France, le 2 juin, a permis de déterminer les éléments à conserver ou éliminer. Un programme sera élaboré afin de consulter un maître d'œuvre et de planifier les premières actions de nettoyage et consolidation, pour un début des travaux envisagés au 4^e trimestre.

Pour ce qui est de La Poste, les travaux devraient débuter le 15 juin pour un achèvement prévu en fin d'année. Le coût de

l'opération est estimé à 275.000€ et passera par un emprunt de 145.000€, le reste étant financé par des subventions (DETR 87.500€ et Grand Cognac 30.000€) et un apport de la commune (12.500€).

À l'ordre du jour également, la fusion de la maison de retraite avec celle de Raby-Barboteau à Segonzac. La nouvelle entité prendra le nom de «Génération Grande Champagne» dès le 25 juin.

Du côté de l'aire de jeux, les modules seront livrés fin juin pour une installation début juillet. Et parmi les petites infos à retenir: Calitom propose des compositeurs gratuits. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'au 30 juin.

Initialement prévu au 15 juin, le concours des maisons fleuries est reporté. En partenariat avec Chabram, trois fresques en rapport avec le patrimoine local seront réalisées cet été sur les communes de Bellevigne, Lignières et Bonneuil, sur des supports encore à définir. Pour Lignières, ce sera soit sur l'école, soit sur le centre social.

À noter, enfin, la démission de deux conseillers pour raisons de santé: Laurent Brachet et Frédéric Rastier.

Les Aînés vont pouvoir se retrouver pour des après-midi récréatifs. Les après-midi récréatifs du club de l'Âge d'or reprendront le jeudi 17 Juin et ce, tous les 15 Jours dans un premier temps. Respect des gestes barrières et vaccination demandée.

■ JAVREZAC

Conseil municipal. Le conseil municipal se déroulera ce lundi 14 juin à 18 heures 30 à la mairie, soit en présentiel soit en visioconférence. À l'ordre du jour: écopâturage: proposition de la Fondation Poupelain. Reportage photos aériennes, achat de matériel d'occasion à Grand Cognac. Points sur les travaux, extension de l'alarme des bâtiments municipaux, parc informatique, réfection du lavoir du Gâtchien, programmation commission commune vente de matériel. Questions diverses.

■ MOULIDARS

Permanence. Jérôme Lambert, député de la Charente, tiendra une permanence, vendredi 18 juin à 13h45 à la mairie de Moulidars.